



Module de spécialisation

DANSE-THÉRAPIE, AUTISME ET TDAH

Mieux connaître les troubles du neurodéveloppement et adapter l'atelier de danse-thérapie

Formation de 6 heures en visio · 1 journée - Juin



Quand les mots manquent ou que l'attention s'échappe, le corps, le rythme et la voix restent des voies d'accès à la relation. Ce module donne des repères pour comprendre ces publics et ajuster sa pratique avec justesse.

UNE SUITE NATURELLE DE « LA VOIX DU CORPS »

Ce module prolonge les fondamentaux acquis dans le [Module 1](#) (cadre, posture, lecture des corps, conduite d'atelier) et, pour ceux qui les ont suivis, les acquis du [Module 2](#) et le travail vocal du [Module 3](#). Suivre l'ensemble du parcours est fortement conseillé. Il les applique à un public précis, avec des outils directement transposables sur le terrain.

OBJECTIFS

- Connaître les repères cliniques actuels du **trouble du spectre de l'autisme (TSA)**, du **TDAH** et des troubles fréquemment associés (troubles DYS, trouble développemental de la coordination) ;
- Comprendre les particularités **sensorielles, motrices, attentionnelles et relationnelles** et ce qu'elles changent dans le rapport au corps, au mouvement et au groupe ;
- **Adapter le cadre et le dispositif** d'un atelier de danse-thérapie : espace, rituels, consignes, durée, niveau de stimulation ;
- Choisir et ajuster les **médiations** : rythme, miroir et imitation, voix, musique, objets ;
- Observer, évaluer et ajuster dans la durée, en lien avec les familles et les équipes.

PUBLICS VISÉS ET PRÉREQUIS

Professionnels du soin, de l'éducation et de l'accompagnement (infirmiers, psychomotriciens, psychologues, éducateurs, art-thérapeutes...) et enseignants de danse et de techniques corporelles.

Prérequis :

Avoir réalisé **obligatoirement** le Module 1 - Initiation de la formation courte "Danse Thérapie : la voix du corps". Il est **fortement conseillé** d'avoir également suivi les Modules 2 et 3.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée totale : 6h de formation dispensées sur 1 journée

Dates : 08 juin 2027

Horaires : de 9h à 13h et de 14h à 16h

Lieu de la formation : en visioconférences

Les stagiaires ont la possibilité de suivre les cours en visio depuis l'Université, dans des locaux mis à leur disposition.

Nombre de stagiaires : de 7 à 20 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un minimum de 7 inscrits.

PROGRAMME

Séance 1 • Connaître ces publics (3h)

- Le TSA comme spectre : repères cliniques et diversité des profils
- TDAH : attention, impulsivité, besoin de mouvement
- Troubles associés : DYS, dyspraxie, anxiété
- Vécu sensoriel : hyper et hyposensibilités, besoin de prévisibilité
- Corps, communication non verbale et relation à l'autre
- Travailler avec les familles et les équipes

Séance 2 • Adapter la danse-thérapie (3h)

- Un cadre sécurisant : rituels d'ouverture et de clôture, repères visuels, prévisibilité
- Doser la stimulation : son, lumière, toucher, espace
- Consignes courtes, alternance mouvement et pause (TDAH)
- Médiations : rythme, miroir, voix et souffle, objets
- Expérimentations corporelles et vocales guidées
- Études de cas

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, vous saurez :

- Situer un enfant, un adolescent ou un adulte sur le spectre autistique et repérer ses besoins sensoriels
- Construire une séance prévisible et rassurante, du rituel d'accueil au temps de clôture
- Proposer des médiations par le rythme, le miroir et la voix qui ouvrent la relation sans la forcer
- Accompagner l'agitation et l'inattention par le mouvement plutôt que contre lui
- Observer et rendre compte de l'évolution d'une personne à l'équipe et à la famille



Module de spécialisation

DANSE-THÉRAPIE, AUTISME ET TDAH

Mieux connaître les troubles du neurodéveloppement et adapter l'atelier de danse-thérapie

Formation de 6 heures en visio · 1 journée - Juin



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cliniques
- Courtes pratiques corporelles et vocales guidées, adaptées à la visio
- Analyse de situations apportées par les participants
- Remise d'un support écrit

Matériel : un espace dégagé d'environ 2m², une tenue souple, une caméra permettant d'être vu en mouvement.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation est validée par une attestation de formation éditée par le Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage de l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Diane JEAN

Responsable pédagogique de la formation.

Danse-thérapeute, Voix-thérapeute, Art-thérapeute, Sonothérapeute.

Responsable pédagogique de la formation "Danse thérapie : la voix du corps".

Elle intervient également auprès des établissements d'enseignement artistique, notamment au conservatoire de Sens, pour former les équipes à l'accueil des élèves à besoins particuliers, au repérage des situations de fragilité et à la prévention du harcèlement.

Chorégraphe et danseuse, auteure et chanteuse, elle est professeure de danse contemporaine, de musiques actuelles, de chant et de yoga, et dirige des compagnies professionnelles de danse et de musique. Spécialiste et formatrice des médiations artistiques et corporelles en relation d'aide, elle accompagne depuis de nombreuses années des publics variés : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en souffrance psychique.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Se renseigner auprès de stagescourts@univ-tlse2.fr.

L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum d'inscrits.

Date limite de dépôt : [consulter la fiche formation](#)

TARIFS

Année universitaire 2026/2027 : 300€ de l'heure, soit 50€.

Cette formation peut être éligible à une prise en charge par votre OPCO, le FIF PL, ou votre employeur, sous réserve d'acceptation par l'organisme.

DONNÉES STATISTIQUES

Taux de satisfaction non connus à ce jour.

La première session de cette formation aura lieu en 2027.

CONTACTS

📍 Université Toulouse - Jean Jaurès
Service de la formation continue et de l'apprentissage
5 allées Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex 09

✉ stagescourts@univ-tlse2.fr

🌐 www.univ-tlse2.fr/formations-courtes

☎ 05 61 50 42 35

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'université Toulouse - Jean Jaurès s'est engagée dans une politique volontariste en matière de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Quel que soit le handicap permanent - moteur, auditif, visuel, troubles du langage, troubles psychologiques, etc. - l'Université Toulouse - Jean Jaurès met en place des aides personnalisées pour permettre de mener au mieux le projet d'études.